

LE VOYAGE D'ÉTUDE DE L'ARCHITECTE FRANCAIS **BOURSES D'ÉTAT (1881-1952)**

Maïté RICHOU-HUYGHE

Sous la direction de Nathalie SIMONNOT.

Laboratoire de recherche de l'École supérieure nationale d'architecture de Versailles. LéaV / **ENSA Versailles.**

UniversitéParis-Saclay, ED SHS 629.

maite.huyghe@orange.fr

113 architectes bénéficiaires



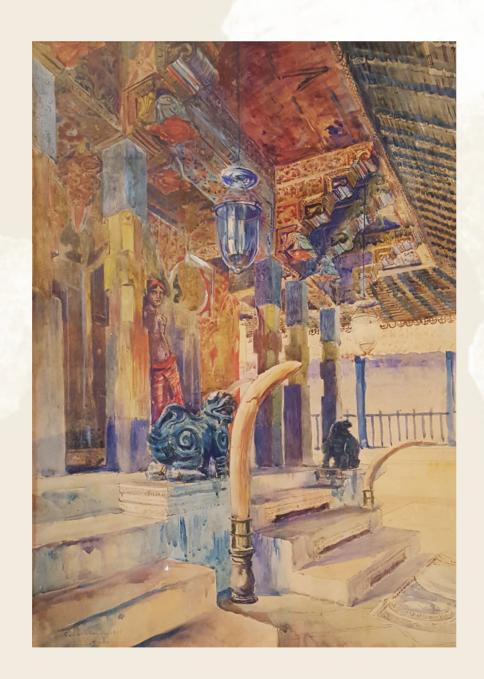
ANDRÉ, Émile, Vue du tombeau de Daniel à Suse. Aquarelle et crayon sur papier, 1899. Coll.part.



« Depuis 1874 l'État accorde chaque année, après examens des deux Salons, et sur la proposition du Conseil supérieur des Beaux-Arts, un prix national et des bourses de voyage à quelques artistes âgés de moins de trente-deux ans. La condition imposée, et la seule, est de voyager à l'Étranger.

Passez la frontière. leur ditil, voyez des pays nouveaux, visitez l'Italie, l'Espagne, l'Afrique, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas... le monde entier... Mais le tout en un an et en limitant à la somme de 4,000 francs vos frais de voyage. Pas un sou de plus. Envolez-vous, jeunes gens, jouissez en pleine liberté de l'art et de la vie ; vous reviendrez plus forts. En retour, je n'exige rien de vous. Travaillez, rêvez ou contemplez, c'est votre affaire... Encore une fois vous êtes libres, vous ne me devez rien».

DAYOT, Armand, 1896. Préface. In: Première exposition des prix nationaux et boursiers de voyage. Années 1895-1896 [Exposition, Paris, Salle des fêtes du « Journal », 1896] / [Cat.exp.]. Paris : Paul Dupont, 1896.





Emile André devant sa tente en Perse. Photographie sur plaque de verre, s.d [1898-1900]. Jean-Luc André - Image'Est, FI-0785-0007.

















